

On a parlé de course au clocher entre mon ancien collègue M. Casgrain et moi pour la position de Premier Ministre ; on a insinué que nous avions intrigué pour nous empêcher mutuellement de parvenir à cet honneur.

Eh ! bien, M. l'Orateur, tout cela est de la haute fantaisie, tout cela n'existe que dans l'imagination enfiévrée de messieurs les membres de l'opposition. Dès 1892, j'avais moi-même reconnu notre collègue, l'honorable M. Flynn, pour notre chef dans le cas où l'honorable M. Taillon n'aurait pas accepté la succession de M. de Boucherville. Et, quand j'ai été appelé par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, je n'ai pas hésité un instant à décliner l'honneur de former le cabinet et à désigner notre Premier Ministre actuel au choix du représentant de la Couronne.

C'est, M. l'Orateur, que j'estime que l'honorable M. Flynn était le plus digne, le plus méritant entre nous, que je le connaissais pour un homme de progrès, aux vues larges et droites, un parlementaire expérimenté, un travailleur infatigable, en un mot, l'homme à la suite duquel je me sentais fier de marcher. App.

Outre ces motifs tirés de la personnalité même de l'honorable Premier Ministre il y avait le droit indéniable que lui donnait l'ancienneté.

Et pour toutes ces causes j'ai été heureux et fier, M. l'Orateur, d'accepter un portefeuille dans le cabinet de l'honorable M. Flynn, dont le programme est synonyme de politique provinciale vigoureuse et progressive.

LES DEUX POLITIQUES SONT DISTINCTES.

On nous a reproché, M. l'Orateur, d'avoir volé à feu l'hon. M. Mercier l'idée de la révision du subside fédéral et d'avoir attendu l'avènement de M. Laurier pour en faire un article de notre programme. Comme point de fait, cette idée n'appartient nullement à M. Mercier et longtemps avant son avènement au pouvoir on avait agité cette question. Quant à nous, quoiqu'on en dise, dès le lendemain de la formation du cabinet et longtemps avant que les électeurs eussent accordé leur confiance à M. Laurier, nous